



Juin 2020

Crédit photo : Julie Morel

L'Éternitois



MUNICIPALITÉ DE
Rivière-Éternité

www.riviere-eternite.com

Bulletin municipal de Rivière-Éternité

Publié le 29 mai 2020

Services

Hôtel de Ville	272-2860
Urgence travaux publics	272-2860
Urgence eau potable	608-8383
Bibliothèque	272-1052
Salle communautaire	272-2274
Ambulance, incendie	9-1-1
Sûreté du Québec	310-4141

CONGÉ FÉRIÉ

Fête nationale du Québec

Veillez prendre note que le 24 juin, l'Hôtel de Ville sera fermé en raison du congé férié.



MOT DU MAIRE

Citoyens, citoyennes,

Vitesse sur les routes

Je tiens à vous sensibiliser afin de respecter les limites de vitesse sur l'ensemble du réseau routier de notre municipalité. Constamment, des enfants se trouvent aux abords des rues et nous voulons éviter de fâcheux accidents. Réduire votre vitesse pourrait sauver une vie. Nous avons reçu quelques remarques, surtout sur la rue Sainte-Thérèse. Soyez vigilant!

Taxes municipales

Je vous rappelle que le 2^{ème} versement des taxes municipales vient à échéance le 15 juin 2020. Le conseil municipal a résolu de donner un congé d'intérêt jusqu'au 31 juillet en ce temps de crise sanitaire.

Parc des Artistes

Vous avez dû remarquer la coupe d'arbres qui s'est faite dans les dernières semaines dans le Parc des Artistes. Plus de 120 arbres, attaqués par la tordeuse d'épinette, étaient jugés dangereux et auraient pu tomber à tout moment. Nous avons agi pour la sécurité de nos citoyens. Les troncs seront ramassés prochainement et nous nous occuperons de réaménager les espaces de façon adéquate afin que le parc redevienne un lieu invitant.

Rémi Gagné, Maire



La bibliothèque municipale demeure encore fermée pour le moment.



Conseil municipal et employés municipaux

Maire

Rémi Gagné

Conseillers

-Réjean Rondeau

-Jean Bergeron

-Sylvain Boudreault

-Claude Lavoie

Employés municipaux

Sandra Côté, d.m.a., Directrice générale et sec. trésorière

Sonia Simard, Secrétaire trésorière adjointe

Serge Savard, Travaux publics

Caroline Simard, Coordinatrice—animatrice en loisir

Robin Pelletier, Opérateur en eau

Éliane Gaudreault, Service de garde scolaire

Gilberte Gagné, Conciergerie (Caisse Desjardins)

Contractuels (entente de service)

Denis Houde, Soutien administratif

Jérôme Durocher ou Mélanie Deschênes, Urbanisme (inspecteur ou inspectrice en bâtiment et en environnement)

Prochaine séance du conseil: 1^{er} juin 2020 à 19h30

Ouverture de l'Hôtel de ville

L'Hôtel de Ville ouvrira l'accès à sa population
à compter de mercredi le 3 juin.

*Les normes de distanciation sociale et
les mesures d'hygiène devront être respectées.*

Pour ceux qui le désirent, vous pouvez toujours nous con-
tacter par téléphone au (418) 272-2860 poste 3100.

Horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville

Lundi au jeudi : 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Vendredi : 9h00 à 12h00

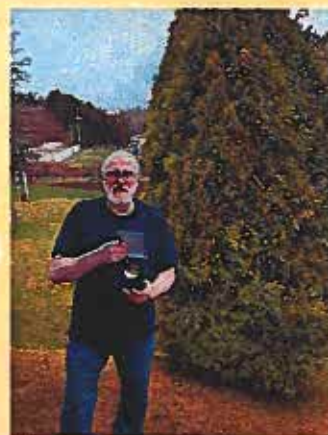


*Si vous voulez rencontrer le per-
sonnel, vous devez téléphoner pour
prendre rendez-vous afin d'éviter
les regroupements dans la salle
d'attente.*

Médaille du gouverneur

Une fois de plus cette année, la municipalité a soumis une can-
didature afin qu'une personne, dans la catégorie aîné, puisse
recevoir la médaille du lieutenant-gouverneur dans le cadre du
Programme des distinctions honorifiques.

La municipalité a soumis la candidature de M. André Gagné, de
Rivière-Éternité. Nous avons souligné l'implication de M. Gagné
pour la mise sur pied de la SUPER SOIRÉE DE CHASSE, qui au fil
des années, est devenue l'événement CHASSE AUX PANACHES
et la création de la brigade de pompiers volontaires. M. Gagné
a mis beaucoup de temps et d'énergie dans ces deux projets
d'envergures. Il est la preuve vivante de générosité et disponi-
bilité pour notre communauté.



Étant donné la crise de la COVID-19, la cérémonie des remises a été annulée. M. Gagné a
reçu cette médaille par courrier. Nous tenons à le féliciter!

ÉCOCENTRE

L'accès à l'Écocentre est maintenant ouvert. Vous pouvez y accéder gratuitement. Étant donné la situation que nous vivons en raison du COVID-19, vous n'avez pas besoin de venir récupérer la clé à l'Hôtel de ville, la barrière est ouverte sur les heures indiquées ci-dessous à partir du 22 avril 2020.

Lundi au jeudi : 8h00 à 16h00

Vendredi : 8h00 à 12h00

L'accès est interdit aux entrepreneurs, commerces, industries et aux propriétaires exécutant des travaux majeurs nécessitant plus de deux (2) accès avec camionnette ou remorque.

Il faut porter une attention particulière aux types de matériaux qui sont déposés dans ces conteneurs.

Rebuts de construction

Matériaux de construction ou démolition. Vous devez réduire le plus possible les matériaux afin de maximiser l'espace avant d'en disposer dans le conteneur identifié à cet effet.

Les branches, troncs d'arbre, écorces et copeaux de bois ne sont pas des matériaux de construction, laissez-les dans la forêt!

Fer (métaux)

Matériaux de fer et métaux divers (fer, acier, aluminium, appareils électroménagers, etc.). Vous devez prendre soin d'enlever tous autres types de matériaux attachés aux matériaux ferreux avant d'en disposer dans le conteneur identifié.

Résidus domestiques dangereux et appareils électroniques

Résidus domestiques dangereux et appareils électroniques.

Les ampoules au mercure sont maintenant recyclable.

Les blocs de béton ne peuvent être déposés dans les conteneurs.

Nous ramassons les vieux pneus (sans jantes)!

Vidange des fosses septiques

CUEILLETTE DE NOMS

Les propriétaires intéressés à faire exécuter la vidange de leur fosse septique doivent s'inscrire en donnant leurs noms à la **Municipalité de Rivière-Éternité** en téléphonant au **(418) 272-2860 poste 3100** entre 9h00 et 12h00 et entre 13h00 et 16h00 du lundi au jeudi et entre 9h00 et 12h00 le vendredi ou par courriel à municipalite@riviere-eternite.com, à compter de maintenant jusqu'au jeudi le **25 juin 2020**.

Notez que l'entrepreneur retenu est SANIDRO inc. Le coût de la vidange sera de 150\$ (taxes incluses). Ce coût est établi pour une fosse de capacité moyenne de 500 à 750 gallons. Un prix spécial devra être demandé par le propriétaire pour une fosse de plus grande capacité.

La propriété devra être localisée sur une rue ou un chemin permettant la circulation de véhicule lourd et le propriétaire devra dégager au préalable le couvercle avant la venue de l'entrepreneur, sinon celui-ci pourra refuser de faire la vidange.

L'entrepreneur communiquera lui-même avec les propriétaires environ deux (2) jours à l'avance, ce qui vous permettra de bien dégager vos couvercles.

APRÈS LE 25 JUIN, LA LISTE SERA REMISE À L'ENTREPRENEUR ET NOUS NE PRENDRONS PLUS D'INSCRIPTION.

NOTE IMPORTANTE

Pour tous les propriétaires qui ont des fosses septiques à faire vidanger et que le camion doit traverser un pont non certifié; si le conducteur juge qu'il ne peut pas passer sur le pont avec son camion, la tarification sera de 300\$ par client si la compagnie réussit à faire un groupe de quatre (4) clients dans le même secteur, si le client est seul le tarif sera à 525\$. Vous devrez donner cette information lors de votre inscription à l'Hôtel de Ville.

Interdiction des feux à ciel ouvert



Interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a décidé de modifier l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité. Cette décision, prise en collaboration avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), entraîne donc la modification du territoire touché par l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité. Compte tenu des conditions météorologiques qui ont évolué et de la disparition du couvert de neige dans plusieurs régions, la mesure est modifiée à compter du : 19 mai à 8 h.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN: Le Domaine-du-Roy (91) [excluant sa portion de territoires non organisés (TNO)], Maria-Chapdelaine (92) [excluant sa portion de territoires non organisés (TNO)], Lac-Saint-Jean-Est (93) [excluant sa portion de territoires non organisés (TNO)], Saguenay (941), Le Fjord-du-Saguenay (942) [excluant sa portion de territoires non organisés (TNO)].

Présentement, six incendies sont en activité au Québec. Depuis le début de la saison de protection, 191 incendies de forêt ont touché 132,9 hectares. La moyenne des dix dernières années à la même date est de 122 feux pour une superficie de 382,9 hectares.

La collaboration de tous est essentielle pour que l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt soit respectée. Cette mesure a pour but de limiter les risques d'incendie de forêt. Rappelons qu'en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1), quiconque contrevient à une ordonnance d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité de celle-ci ou de toute autre mesure rendue par le ministre est passible, outre le paiement des frais, d'une amende.



FEU DE FOYER EXTÉRIEUR

L'interdiction des feux à ciel ouvert en vigueur en date du 15 mai 2020 est d'une durée indéterminée. Il s'agit d'une décision du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, en collaboration avec la SOPFEU. Aucun permis de brûlage ne sera donc délivré jusqu'à nouvel ordre.

Cependant, les feux seront permis dans tout foyer extérieur conforme, tel que :

Type de foyer extérieur accepté
SANS PERMIS de brûlage



Mettez du jardin dans votre vie...



Cette année, la municipalité de Rivière-Éternité sera évaluée selon des critères précis de classification des Fleurons du Québec. Depuis 2005, cette association reconnaît les efforts d'embellissement horticole faits par nos milieux. Le programme de classification a des retombées sur le plan social (santé, bien-être, fierté, etc.), économique et environnemental. L'amélioration du paysage est un atout pour notre population et les touristes qui viennent nous rendre visite.

Jardiner, en plus d'embellir, c'est aussi profiter des bienfaits des plantes horticoles. Il est agréable de mettre du jardin dans sa vie.

Embellissons nos demeures!

P.S. Nous recherchons des personnes bénévoles pour prendre soin des fleurs de notre municipalité.

Information : Jean Bergeron (418) 272-2465



Cantine

OUVERTURE DE LA CANTINE

Vendredi le 12 juin à 11h00

À compter du 12 juin, la cantine sera ouverte les jeudis, vendredis, samedis et dimanches de 11h00 à 19h00 pour le mois de juin.

Pour éviter les longues files d'attente et les regroupements,
passez votre commande par téléphone
581-235-4558



Inspecteur

L'inspecteur municipal, Jérôme Durocher ou son adjointe, Mélanie Deschênes, sera à nos bureaux à toutes les semaines pour le mois de juin.

À tous les mercredis pour le mois de juin, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Vous devez prendre rendez-vous avec l'inspecteur ou son adjointe en passant par la réception afin de maximiser son horaire de travail et vous assurer de sa disponibilité.

Inspecteur : (418) 272-2860 poste 3109

Réception : (418) 272-2860 poste 3100



Croque-Livre

Le Croque-Livre est maintenant disponible dans le Parc des Artistes. Vous pouvez y avoir accès, soit pour aller emprunter un livre ou aller en déposer un.

Vous comprendrez qu'en raison de son emplacement, nous ne pouvons fournir le matériel pour appliquer les règles d'hygiène dû à la crise sanitaire actuelle lors de chaque manutention de livre. Nous vous demandons d'être vigilant et, de votre côté, de prendre les dispositions nécessaires.



Enregistrement des chiens

La municipalité doit se soumettre au règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (CHAPITRE P-38.002, R. 1).

Nous devons nous soumettre à la réglementation provinciale.

L'enregistrement des chiens sera obligatoire.



Nous vous enverrons un communiqué dans les prochains jours afin de vous informer sur les directives à suivre et joindrons le formulaire pour l'enregistrement de votre animal.

Camp de jour

Mardi—Mercredi—Jeudi

30 juin au 20 août 2020

Heures à confirmer selon vos besoins

Le coût variera entre 15\$ et 25\$ la journée, dépendamment s'il y aura une activité ou une sortie spéciale.

Les jeunes doivent être âgés de 4 ans et plus.

Veillez communiquer avec Caroline Simard pour les inscriptions au (418) 272-2860 poste 3106

Les grands-parents qui ont la visite de leurs petits enfants peuvent également profiter de ce service.

**** Nous devons respecter les mesures mises en place par l'Association des camps du Québec dans le contexte de prévention de la COVID-19.*



Services offerts

Municipalité Rivière-Éternité

Période du COVID-19

Alimentation



Groupe d'action communautaire de l'APRS..... (418) 272-3183
Dépannage alimentaire immédiat et service de popote mobile.

St-Vincent-de-Paul Rivière-Éternité..... (418) 272-3466
Distribution de bons alimentaires.

Transport



Groupe d'action communautaire de l'APRS..... (418) 272-3183
Transport accompagnement pour les personnes âgées et les familles.

Livraison



 **Épicerie Gérald Simard**..... (418) 272-2446
Service de livraison d'épicerie.

 **Pharmacie Marie-Pier Breton (Famillprix)**..... (418) 272-2464
Service de livraison de médicaments, produits destinés aux soins personnels et autres.

Entraide & Soutien



La Minute de Douceur..... 1 (833) 812-0615
Possibilité de s'inscrire ou inscrire un proche afin de recevoir un appel de soutien.

ITMAV : Intervenant de milieu pour les aînés (581) 447-3886
Écoute, aide et référence en toute confiance pour les aînés.

Centre Le Phare..... (418) 544-8301
Soutien au logement, suivi téléphonique et conférences de groupe.

Services offerts Municipalité Rivière-Éternité

Période du COVID-19

Familles



Maison des Familles de La Baie..... (418) 544-0222
Groupes de discussion pour les parents, activités pour la famille, etc.

Maison des jeunes du Bas Saguenay..... (418) 272-2294
Animation via les réseaux sociaux par les intervenants, du lundi au jeudi
de 13h à 21h (ex.: animation de quizz, défis, activités créatrices, etc.)

Association de parents d'ados du Fjord..... (418) 544-4135
Écoute/intervention individuelle par téléphone et animation d'ateliers
de groupe sur différentes thématiques (ex.: anxiété, TDAH, etc.) par visioconférence.

TrioLait..... (418) 541-7095
Service de jumelage pour le soutien en allaitement (soutien téléphonique).

Hébergement



Maison d'hébergement "Le Rivage"..... (418) 544-4626
Service en hébergement pour les femmes victimes de violence.

Maison d'hébergement "L'Amarrée"..... (418) 544-0045
Soutien au logement et service en hébergement pour les personnes vivant
avec un problème de santé mentale.

Bénévolat pour soutenir votre communauté..... (418) 544-9235

Pour des questions ou inquiétudes liées à la COVID-19..... 1 (877) 644-4646

Pour informer les autorités d'un rassemblement..... (418) 699-6000

Pour toute autre question liée à la santé physique ou psychosociale..... 8 1 1

Club Aubé

Pour les membres du Club Aubé :
Le club tiendra sa journée de travaux
pour l'entretien de son chemin
Samedi le 6 juin à 8h00 à la barrière

Les règles de distanciation sociale et les mesures d'hygiène devront être respectées.

*Pour toutes informations, bien vouloir communiquer avec
Serge Bouchard (418) 272-2880*

Sports—Loisirs

En cette période de pandémie, nous nous apercevons que la population profite de nos installations de loisirs qui sont mises en place dans notre milieu. Nous sommes très heureux de ce constat et souhaitons que vous continuerez à les utiliser.

- * Modules de skate
- * Course et marche aux abords des rues
- * Vélo dans le Parc des Artistes
- * Piste cyclable
- * Terrain de balle-molle au Centre communautaire et des loisirs (éclairé jusqu'à 23h00 à tous les jours)



Frigo communautaire

Malheureusement nous devons repousser notre projet de frigo communautaire à cause de la crise sanitaire actuelle.



À l'an prochain !

Conseil municipal

La réunion du Conseil municipal se tiendra comme prévu lundi le 1^{er} juin à 19h30 à huit clos.

Comme la population n'est pas autorisée à y assister, nous vous recommandons de la suivre à la télévision au canal 199 pour les clients de Déry-Télécom.



Office Municipal Habitation

Logements à louer à l'Office Municipal d'Habitation
Pour personnes âgées et familles
Information :Arianne Villeneuve 418-543-0061

Prochain Éternitois

La prochaine sortie de l'Éternitois se fera à la fin du mois de juin 2020.

Si vous êtes membres d'un organisme municipal et que vous avez un message à publier, n'hésitez pas à me contacter au plus tard le 23 juin 2020.

*Sonia Simard (418) 272-2860 poste 3100
mun.sonia@riviere-eternite.com*

Juin 2020

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

	1 -Séance du conseil 19h30	2 	3 - inspecteur	4 	5	6
7	8	9	10 - inspecteur	11	12 Ouverture de la cantine	13
14	15	16 	17 - inspecteur	18 	19	20
21 Fête des pères	22	23	24 - Journée nationale du Québec	25	26	27
28	29	30 				